



Suivez toutes les actualités
de la ville en temps réel

Nouveauté : Le Lavandou & les Juniors
le supplément d'informations ludiques

La Gazette du Lavandou

www.le-lavandou.fr

Bulletin municipal
N° 123
Février/mars 2016

Nouveau format



Dans ce numéro :

- > L'**actualité des travaux** et aménagements dans la ville
- > Du nouveau pour le **tri sélectif**
- > Les **concours** à venir
- > Une page spéciale **juniors**
- > Des **retours en image** sur les évènements de février/mars.

Information

Les inscriptions scolaires se font en mairie jusqu'au **30 avril 2016**.

- > Sont concernés les enfants lavandourains nés en 2013 n'ayant pas été scolarisés.
- > Les enfants nés en 2014 qui seront scolarisés dans la mesure des places disponibles.
- > Les enfants scolarisés à la maternelle qui entrent en CP.

Chères Lavandouraines, Chers Lavandourains,

En quelques mois, la municipalité a mis en place les axes déterminants d'une politique annoncée dans son programme électoral de 2014, et posé **les jalons forts de l'avenir du Lavadou**.

Dans le sillage de l'exécution du Budget 2015, marquée par une réduction de -10% des dépenses de fonctionnement et un excédent de clôture de + 1 million d'euros, le budget communal 2016 a été adopté avec **l'objectif de ne pas augmenter les impôts, pour la sixième année consécutive**. Cela malgré les diminutions de 1,5 millions d'euros de dotations d'Etat sur trois ans. Ainsi, les engagements de stabilité de la pression fiscale ont été tenus et le seront dans les années à venir, en fonction des résultats du stationnement payant, qui sera développé progressivement.

La révision du Plan Local d'urbanisme (PLU), arrêtée le 15 février 2016, a permis de concilier les légitimes revendications de nombreux résidents avec notre conception de l'aménagement urbain, tout en permettant de « lisser » les effets pervers de la loi ALUR. Ainsi, les objectifs, clairement définis, de **permettre une légère densification de l'habitat tout en préservant nos atouts environnementaux**, ont-ils été respectés... de même que les besoins de **logement pour jeunes actifs**, qui se dessinent dans notre éco-quartier du « Village ».

À la bonne santé financière du Lavadou et à son développement mesuré, où le qualitatif prime sur le quantitatif, il fallait ajouter de nouveaux moteurs

à son **essor économique** : les jalons en sont également posés, grâce à **l'adoption du pôle-cinéma de La Baou**, qui créera une soixantaine d'emplois pérennes, encore alimentés par ceux que développera le nouvel **Hôtel des Roches** dès sa mise en chantier en septembre 2016, et **les 75 emplois saisonniers** que la commune propose à ses jeunes concitoyens depuis 2015. Avec ceux de la maison de retraite, ce sont plus de 250 emplois qui sont créés au Lavadou.

Ainsi, le triptyque Logements / Emplois / Ecoles, mis en place pour permettre à nos jeunes de s'épanouir au Lavadou et d'y fonder un foyer dont les enfants viendront repeupler les neuf classes fermées en 8 ans, est-il en train de produire un effet tangible.

De même que le **recalibrage du Batailler**, entrepris à marche forcée, de concert avec la commune de Bormes, a considérablement amélioré la **prévention des inondations** et sera complété par **l'élargissement du pont de Bénat, dès octobre 2016**. Et que la remise en culture des **Terrasses de Saint-Clair**, étendue grâce à l'intervention du Conseil Départemental, permettra au Lavadou de disposer d'un nouvel atout patrimonial, culturel, touristique et de solidarité.

Et parmi les temps forts de ce début d'année, je n'oublierai pas de mentionner **le refus du Conseil Municipal d'adhérer à la Charte du Parc National de Port-Cros...** Un autre engagement que vos représentants ont tenu ! ... Qu'ils en soient tous remerciés.

Gil Bernardi.

Sommaire

■ L'Édito de Mr le Maire	2	■ Tribune libre.....	7
■ Politique publique	3 à 5	■ Deux concours pour fêter le printemps.....	8
■ Projets à venir.....	4	■ Dans les coulisses du Corso.....	9
■ Cadre de vie.....	5	■ Le Lavadou & les Juniors	10
■ Où et Comment trier ses déchets.....	6	■ Événements : retour en images	11 à 12

Priorité aux travaux de lutte contre les inondations

Dans le sillage des aménagements réalisés en 2013 et 2014, les villes du Lavandou et Bormes-les-Mimosas, réunies en un Syndicat Intercommunal de Prévention des Inondations (SIPI), initient de grands travaux destinés à optimiser les écoulements d'eau en cas de fortes précipitations et à sécuriser la plaine du Batailler. Après l'élargissement des berges effectué l'été dernier, le SIPI a entrepris et mené à bien la destruction d'un bunker situé sur la rive droite. En ce premier trimestre, le SIPI a également initié la création d'un caniveau déversoir relié au ruisseau de la Vieille, chemin du repos.



(de gauche à droite) : Yann Boucher / Philippe Almoric / Jean-François Tazibt / Jonathan Migliorico / Hervé Cauchos / Mathieu Ferré et Michaël Schadt



(de gauche à droite) : Hervé Cauchos / Jean-Pascal Comillon / Alexandre Almoric / Philippe Almoric / Yann Boucher et David Jacquemin



Maîtrise d'oeuvre : Artelia

Coûts des travaux : 295 000 euros HT

Sociétés de travaux : Guinoli et Sotal

Réfection des réseaux de distribution d'eau

La SAUR, gestionnaire de la distribution et des réseaux d'eau de la commune, a mené un travail de réfection sur les réseaux d'adduction d'eau potable et d'eaux usées rues Payot et Marius Dorie.

■ Sécurité renforcée dans les établissements recevant du public

Depuis le décret de l'Etat d'urgence national, les collectivités territoriales ont été invitées à renforcer les mesures de sécurité dans les établissements recevant du public, comme l'Hôtel de Ville et les écoles.

Au Lavandou, plusieurs mesures sécuritaires ont été mises en place : sas à l'entrée de la mairie, systèmes de confinement, d'évacuation et développement des réseaux de communications entre les polices et les services. La sécurisation des écoles du Lavandou a été saluée par l'inspection académique, venue sur place. Conscient des efforts d'organisation que cela implique, le Maire, Gil Bernardi, rappelle que ces mesures n'ont qu'une vocation, « protéger la population ».

■ L'efficacité du système de vidéosurveillance prouvée

Suite aux actes de vandalisme survenus en centre-ville fin février, la police municipale et la gendarmerie nationale se sont appuyées sur les caméras de vidéosurveillance de la ville pour identifier les auteurs des graffitis. En moins de 48 heures, les responsables ont été appréhendés et les victimes invitées à se rapprocher de la gendarmerie pour déposer leur plainte. Monsieur le Maire a rappelé que « la commune se montrera intransigeante envers ce type de comportement ».

Projets à venir



■ La commune et le conseil départemental misent sur les restanques de Saint-Clair

En visite sur le site le 26 février dernier, le directeur du patrimoine, le délégué général au développement durable et la chef de service des Espaces Naturels Sensibles du conseil départemental ont été séduits par le potentiel et le caractère exceptionnel qu'offrent les restanques de Saint-Clair. Après avoir abordé des points techniques relatifs à une éventuelle acquisition, monsieur le Maire et madame Bouvard, 1ère adjointe à l'Environnement et au Développement durable, ont fait part de leurs espérances : faire des restanques un lieu de nature partagée, bénéfique à tous, locaux comme touristes et ce toute l'année. Jardin botanique, potagers familiaux, maraîchage... toutes les pistes sont ouvertes. Le projet définitif sera validé après concertation de la commune et du département puisque même si le conseil départemental devient acquéreur, la ville se chargera de l'exploitation.

Mise en place du stationnement payant en cœur de ville

Depuis la réunion publique à laquelle les commerçants étaient invités à donner leur avis sur la mise en place progressive du stationnement payant en cœur de ville, les modalités de cette installation se précisent. Sur conseil de l'assistant à la maîtrise d'ouvrage, l'implantation d'une vingtaine d'horodateurs en centre-ville permettra de couvrir les actuelles zones bleues. Les quelque cent places situées en bordure de la route départementale resteront toutes gratuites et les emplacements « achats rapides » seront doublés. Enfin, en vue de faciliter le stationnement des commerçants et des résidents, des aménagements spéciaux leur seront dédiés.



Cadre de vie



Réfection des pavés en centre-ville

Maintenir la bonne qualité de vie des lavandourains et lavandourains induit un entretien régulier des aménagements de la commune. Ainsi, les pavés endommagés de la rue de la Rigouette, de la rue Charles Cazin, de l'Avenue des Martyrs de la Résistance, de l'Avenue du Général De Gaulle et de la place Hyppolite Adam ont été enlevés pour être ressertis une fois le sol remis à niveau.

Fleurissement et entretien des espaces verts

Au cours de ce premier trimestre 2016, le service des espaces verts a effectué une large opération d'entretien du parc arboré de la ville. Les derniers palmiers infectés par le charançon rouge ont été abattus sur un linéaire de 93 mètres, à hauteur du Mini-Golf et de l'Avenue Vincent Auriol. Ces Phoenix Canariensis, sujets aux maladies répandues sur le bassin méditerranéen, seront principalement remplacés par des palmiers dattiers (*Phoenix Dactylifera*), des Washingtonias - autre espèce de palmier - mais aussi des oliviers, des cyprès de Florence et des tamaris.

Côté jardin, les équipes du service espaces verts ont assuré le bon fleurissement de la commune. Jacinthes, jonquilles, oiseaux de paradis, tulipes et autres fleurs colorées parsèment nos jardins.



Les consignes de tri évoluent !

Progressivement, les conteneurs plastique et carton sont rassemblés en une seule colonne. Le tri se fera donc désormais dans deux colonnes : **la jaune** et **la verte**.



> Le Saviez-vous ?

Si vous jetez une bouteille en plastique dans la nature, elle sera encore là **100 ans** plus tard.

> **Bon à savoir** : les nouvelles consignes de tri permettent de jeter des emballages alimentaires non nettoyés (yaourt, etc...).

Les différents points de collecte

Pour faciliter le geste de tri, Le Lavandou compte **27 points de collecte**.

Le Lavandou - Centre ville

- Avenue de la Grande Bastide (EHPAD)
- > Avenue Vincent Aurriol (Résidence de la Plage)
- > Avenue du Grand Jardin (Boulodrome)
- > Avenue Marechal Juin (Parking Carrefour market - anciennement Dia)
- > Avenue de la Baou (La Désirade)
- > Rue des Bugadières
- > Rue du Belvédère (Hôtel Galaxie)
- > Avenue Paul Valéry (ancienne gendarmerie)
- > Rue du puits Michel (La Salamandre)
- > Rue Jules Ferry (Groupe scolaire)
- > Quai Baptistin Pin
- > Boulevard des Hautes Collines

De Saint Clair à la Fossette

- > Avenue 1ère DFL - Abrisbus de Saint-Clair
- > Chemin de la Fouasse (derrière le Bar/Tabac)
- > Avenue 1ère DFL - Epicerie de Saint-Clair
- > Avenue Capitaine Thorel - Parking - La Fossette
- > Avenue Capitaine Thorel - La gare - La Fossette
- > Chemin de l'Hespéria - Aiguebelle
- > Place Tramel - Aiguebelle

Cavalière - Cap Nègre - Pramouquier

- > Avenue du Golf
- > Boulevard de l'Hubac Bleu (CCAS)
- > Rue des Ecoles
- > Avenue du Cap Nègre (Hôtel Le Club)
- > Avenue du Capitaine Ducourneau
- > Chemin de la Faverolle - Hôtel Le Mas
- > Avenue du Cap Nègre (à l'angle de la rue St Pierre)
- > Chemin de Faverolle

Conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les élus disposent d'un espace de parole dans la «Gazette du Lavandou». Le texte fourni ci-dessous est reproduit sans modification et sans correction.

Louis Faedda, Le Lavandou reconnaissant.

Louis Faedda nous a quittés et pour beaucoup d'entre nous, nous sommes un peu orphelins.

L'homme était si chaleureux, affectueux, franc du collier, solaire. Il ne peut en être autrement.

Je veux lui dédier cette tribune pour ce qu'il laisse au Lavandou en héritage.

Un héritage bien que contesté par ses détracteurs, qui génèrent autant de recettes, fait support à des plateaux sportifs et sans que l'on s'en rende compte aujourd'hui assure un certain confort d'usage à notre cité par des aménagements qui font notre quotidien comme par exemple éviter de faire demi-tour au feu « Musée de la Mer » pour rejoindre Saint-Clair par l'Avenue de Provence.

La liste est longue. Tout le monde comprendra !

Je me plais à imaginer qu'il a rejoint, Jean-Louis, Marius, Robert, Jean, Yvonne, Titus, Danielle, Charles, Georges, Jannick, wVénardel et bien d'autres compagnons de route qui résistèrent à ses pincées mais succombèrent à son irrésistible Amour du Lavandou.

Aujourd'hui en qualité d'humble et modeste élu, je propose que notre commune l'honore et reconnaisse son empreinte et baptise le Port du Lavandou, Port Louis Faedda.

J'en émetts le vœu, je l'ai écrit pour que cela fasse l'objet d'un vote en Conseil Municipal à son successeur et Maire actuel par devoir de mémoire, par désir d'unité locale aussi.

Et pour Loulou !

Jean-Laurent Félicia pour la Ville Heureuse

Les moins du PLU

Nous n'avons pas approuvé, au-delà de nos points d'accord, le Plan Local d'Urbanisme pour 3 raisons majeures. La 1ère porte sur la concertation. La mairie fait le service minimum. Mieux travailler en amont limiterait l'instabilité juridique et la fâcheuse réputation du Lavandou comme ville record des contentieux. La 2ème concerne la cohérence. Le maire affiche sans vergogne qu'il traite le PLU en appréciant lui-même, prétendument en fonction des risques éventuels de contentieux, le zonage de certains secteurs. C'est une approche à la parcelle, au coup par coup, un travail de dentelle avec tous les risques d'arbitraire que cela peut engendrer, à l'opposé de règles claires, loyales et transparentes.

La troisième réserve, capitale, est que nous n'avons pas la même vision de l'avenir du Lavandou illustrée par le PLU. Le maire a une vision conservatrice de l'environnement. Il rapetisse notre commune à son statut de station balnéaire. Il gère convenablement la nature mais pas la vie des actifs, il privilégie la notion de sanctuaire. Il en faut mais cela peut être aussi la paix des tombeaux. Il aménage des terrasses à St Clair. Bravo ! Mais pas de projets à vocation économique et nous ne parlons bien sûr pas d'industrie. Partout en France, des communes plus petites que la nôtre réfléchissent au haut débit, au télé-travail, à des pépinières ou incubateurs de jeunes pousses entrepreneuriales, au parrainage de projets de jeunes (comme nous le lui avons proposé avec quelques grands patrons résidant chez nous). Ici, rien....

On ignore tout ce qui développe des activités complémentaires, même si le tourisme est central, de la vie, tout ce qui est l'avenir des jeunes et tout ce qui créerait des recettes que le maire est incapable d'augmenter. Le comble est d'entendre affirmer, sans rire ni pleurer, qu'il faut freiner le développement de notre commune (avec une population qui a décliné ces dernières années et des prévisions d'augmentation de population de 500 personnes en 2030 !). Le comble du comble est que le maire se vanterait presque d'avoir fermé 9 classes. Plutôt que sur le train, on devrait appuyer légèrement sur l'accélérateur. Notre commune doit arrêter d'hiberner de plus en plus longtemps l'hiver pour être débordée ensuite l'été, passer de ville morte à ville saturée. Activités économiques, tourisme d'affaires, animations d'avant et d'après saison : nous devons trouver un meilleur équilibre respectueux de notre identité. Faute de quoi, avec des recettes stagnantes, le réveil sera douloureux.

Thierry Saussez, Marie-Jo Bonnier, Guy Cappe pour Lavandou Cap 2020

La réponse du Maire

Si l'on peut admettre bien des incohérences dans les positions de Mr Saussez, qui a brillé par son absence à la quasi-totalité des réunions des commissions comme à la majorité des Conseils Municipaux et qui ne sait donc pas de quoi il parle, il est des contre-vérités qui relèvent d'une totale mauvaise foi. Le Plan Local d'urbanisme en est l'illustration. La concertation s'est déroulée au-delà des obligations légales, la cohérence du projet de révision du P.L.U. a reçu l'adhésion de l'unanimité du Conseil Municipal... et le télé-travail ou le haut débit ne se règlent pas au niveau de l'urbanisme. Aussi est-il désobligeant de lire que le « maire se vanterait presque d'avoir fermé 9 classes ». Alors que toute la cohérence de l'action municipale repose justement sur l'inverse : la création d'emplois et de logements pour actifs, destinés à concourir à l'afflux d'enfants dans nos écoles. Mais il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir... des logements livrés dans l'éco-quartier du « Village » aux emplois créés par la commune ou portés par les activités qu'elle développe avec le secteur privé. Finalement, La Rochefoucauld avait bien raison d'estimer que « l'on trouve des moyens pour guérir de la folie, mais qu'on n'en trouve point pour redresser un esprit de travers ».



Concours des maisons et jardins fleuris

Vous souhaitez contribuer à l'embellissement de votre commune ? Participez au concours communal des « maisons et jardins fleuris ».

- 1 > Tout le monde peut participer. Que vous ayez un jardin, un balcon, un commerce ou une copropriété fleuris, vous pouvez vous inscrire dans la catégorie qui vous correspond.
- 2 - Inscrivez vous sur le site de la ville : www.le-lavandou.fr
Ou sur bulletin d'inscription à récupérer en mairie (Au plus tard le 6 mai 2016)
- 3 - Le jury se rendra sur place.
- 4 - Les candidats sélectionnés recevront un prix et participeront au concours départemental.

Les couleurs du jardin en images

Les couleurs du jardin ont inspiré nombre de peintres, poètes ou photographes. Nous espérons vivement que ce thème vous inspire aussi !

Tulipe rouge, bougainvillier violet ou pamplemousse rose, tout est permis.

Ce concours, ouvert à tous, nécessite obligatoirement un envoi numérique - Pour participer, il vous suffit de prendre votre photo de fleur ou potager « aux couleurs du jardin » et de la poster sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) avec le hashtag suivant :

#couleursdujardinlavandou

Une sélection des meilleures photos sera affichée en mosaïque dans le centre-ville pour le week-end des « rendez-vous aux jardins »



- > Agenda
- > Informations pratiques
- > Menu des écoles
- > Retrouvez toutes les informations de votre ville en temps réel sur www.le-lavandou.fr



Eclairage sur un événement pas comme les autres

Si le corso fleuri du Lavandou connaît un tel succès chaque année, c'est grâce au dévouement des bénévoles et au savoir-faire des constructeurs. Avant de piquer plus de 200 000 fleurs fraîches, les participants à cette fête traditionnelle auront pensé, dessiné, monté et soudé fer après fer leur structure.



> Le Corso en chiffres

- > Des **dizaines de mètres** de barres de fer par char soit près d'un millier de soudures
- > Entre **10 000 et 20 000** fleurs fraîches par char
- > **40 jours** de travail de construction en amont

Comment comprendre, comment participer à la vie publique quand on est enfant ou adolescent ? Cette question, chère à monsieur le Maire et son conseil municipal, nous a conduits à développer une page dédiée au jeune public dans chaque revue municipale.

Nouveau !

> Le Saviez-vous ?

Avant d'arriver jusqu'au robinet de la maison, l'eau potable est stockée dans de grandes cuves implantées dans chaque ville. Tous les ans, l'entreprise chargée de la gestion de l'eau au Lavandou (La Saur), vide les réservoirs pour effectuer un grand nettoyage. Toutes les parois sont lavées à l'aide de jets d'eau haute tension pour éliminer le calcaire et autres résidus. Une fois propre, la cuve est de nouveau remplie d'eau potable pour alimenter toutes les maisons de la ville. Prochain nettoyage, en janvier 2017.



1 > Avant d'être une petite ville, Le Lavandou était :

A- Un hameau de pêcheurs B- Un village de chasseurs C- Un bourg regroupant des artisans

2 > Ernest Reyer - Né à Marseille le 01/12/1823 et mort au Lavandou le 15/01/1909 - était :

A- Un poète B- Un compositeur C- Un peintre

3 > Le Lavandou a fêté les 100 ans de la commune en :

A- 1998 B- 2008 C- 2013

4 > Sur les restanques de Saint-Clair, les paysans développaient dans le passé des cultures :

A- De mirabelles B- De Lavande C- De fleurs

5 > L'église du Lavandou fut construite en :

A- 1740 B- 1855 C- 1920

6 > Les animaux qui symbolisent Le Lavandou sont :

A- Des cétacés B- Des reptiles C- Des palmipèdes

Réponses : 1-A / 2-B / 3-C / 4-C / 5-B / 6-A

D'où vient l'idée de faire un Corso au Lavandou ?

Dès 1920, les habitants du Lavandou ont eu l'idée de fabriquer des charrettes fleuries avec le mimosa qui pousse abondamment dans la colline. A bord de leur « Carreto ramado » (charrette fleurie), les lavandourains traversaient le village pour fêter l'arrivée du printemps. Cette fête populaire s'est inscrite dans la tradition de la Côte d'Azur et existe encore aujourd'hui dans de nombreuses communes.

Une salle comble pour revivre les «Années Flamenco» dans le cadre des Vendredis Culturels

Le sujet n'a pas manqué d'interpeller de nombreux Lavandourains heureux de se ramémorer, le temps d'une soirée, les bons moments passés au «Flam», ce cabaret accueillant des shows transformistes qui fut pendant plusieurs décennies le temple des belles nuits lavandouraines. A l'aide d'un diaporama de près de 300 photos permettant de retrouver les grandes figures de ces spectacles, Jacky Alibert, l'ancien gérant de l'établissement de 1972 à 1998, a rappelé et commenté l'histoire du lieu. Étaient également présents à cette occasion plusieurs artistes et ex-employés de l'établissement.



Carnaval des écoles



Nostre Fougau



Comme tous les ans, Mr le Maire et Mr le Curé ont célébré la chandeleur avec les aînés du Fougau

Les enfants des écoles aux restanques



Sous le regard avisé de David Bousquet, membre des espaces verts de la ville, deux classes des écoles de Saint-Clair et Marc Legouhy ont planté trois variétés de pommes de terre : l'Amandine, la Shunta et la Rosenwald. Récolte prévue en juin !

Dotation survêtements



Aux côtés des enseignants, Monsieur le Maire, Madame Cervantes, Madame Bouvard et Monsieur Giaccone ont rassemblé les petits lavandourains

En ce début d'année, la municipalité a remis une dotation de survêtements aux enfants de la commune. Plus de 300 élèves ont été équipés pour leurs activités sportives.

Miss Lavandou 2016



Océane Decarnelle (Miss)

M. le Maire remettant le Dauphin d'Or à Miss Lavandou 2016



Elodie Pic (1ere dauphine - à droite) / Maddy Dozon (2eme dauphine - à gauche)

